

DECRET N° 2009-483 DU 25 SEPTEMBRE 2009

Chargeant Monsieur **Christophe Kint AGUIAR**,
Ministre du Travail et de la Fonction Publique, de
l'intérim de Monsieur **Joseph AHANHANZO**, Ministre
de la Réforme Administrative et Institutionnelle
pour compter du **samedi 29 août au vendredi
18 septembre 2009**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- Vu le Décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **samedi 29 août au vendredi 18 septembre 2009**, Monsieur **Christophe Kint AGUIAR**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique, est chargé de l'intérim du Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, Monsieur **Joseph AHANHANZO**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel

Fait à Cotonou, le 25 septembre 2009

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**



Dr Boni YAYI